

FICHE DESCRIPTIVE

DE LA FORMATION CQP /AMT

LIGUE DU LIMOUSIN DE TENNIS

2017 / 2018

THEME	Formation Assistant Moniteur de Tennis
DATES	<ul style="list-style-type: none"> ☛ <u>1^{er} Module</u> : les 14, 15 Octobre 2017 ☛ <u>2^{ème} Module</u> : les 28, 29, 30 & 31 Octobre 2017 ☛ <u>3^{ème} Module</u> : les 16, 17 Décembre 2017 ☛ <u>Certification</u> : En club en mai-juin 2018.
LIEU	LIGUE DU LIMOUSIN DE TENNIS
OBJECTIF	Certification de qualification
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> ☛ F.F.T. / Rôle de l'AMT (accueil des jeunes et de leurs parents – connaissance des concepts pédagogiques fédéraux) ☛ Encadrement et conduite de séance ☛ Dynamisation – Animation et Promotion ☛ Intégration – Travail en équipe – Réglementation CQP/AMT ☛ Sécurité, prévention, éducation
PUBLIC CONCERNE	<ul style="list-style-type: none"> ☛ Avoir son PSC1 ou autre qualification admise en équivalence ☛ Avoir une attestation de niveau de jeu à 30/2 (être ou avoir été classé à 30/2 ou démontrer un niveau de jeu à 30/2) ☛ Age minimum requis pour l'obtention de la certification est de 18 ans révolus ☛ Etre en situation pédagogique en club sur l'année de formation
INTERVENANTS	Grégory BUNLET, François CARLES.
COUT DE LA FORMATION	658,55 €
DUREE	70 heures en centre + 15 heures en club
EFFECTIF MAXIMUM	10 stagiaires